

## **AVIS SUR LE PROJET FORMATION 2007**

Les élu(e)s du CCE de Radio France ont pu constater que certaines de leurs demandes ont été entendues lors de l'exercice précédent comme l'ouverture à de nouvelles formations proposées aux personnels administratifs, l'ouverture de stages pour les élu(e)s et notamment en 2007 à un élu DP par station au stage « Harcèlement ».

Le développement de stages de management avec la prise en compte des problématiques de l'encadrement a été réclamé depuis de nombreuses années par les commissions successives du CCE. Ces stages existent aujourd'hui et nous nous en réjouissons. Néanmoins, les élu(e)s du CCE s'inquiètent que le critère favorisé dans le management de Radio France soit plus une gestion financière qu'humaine dans ses objectifs de productivité.

Les élu(e)s constatent une dérive dans les remplacements de stagiaires. Ces remplacements, quand ils subsistent, ne répondent à aucune règle précise et reste à l'appréciation de chaque délégation développant ainsi des disparités d'attribution de formations aux salariés suivant les services ou les régions. En matière de communication des droits, possibilités et thèmes de formation auprès des salariés, les élu(e)s constatent là aussi une disparité géographique liée aux différences de fonctionnement des délégations, à l'intérêt aléatoire des directions et chefs de services de compter la formation comme un outil dynamique d'animation leurs équipes. Le CCE demande que le remplacement soit la règle, que ces remplacements soient gérés par le service formation dont le budget doit être abondé en conséquence.

Les élu(e)s déplorent le manque de vision dans le plan de formation de l'embauche effective de trente nouveaux journalistes et des recrutements à venir en ne prévoyant que 2 à 3 stagiaires dans le module « Pratique, rédaction parisienne, intégration » du projet 2007 traduit la tendance de ne plus considérer les journalistes des locales comme des journalistes de Radio France. Cela n'est pas acceptable. Tout comme la disparition du stage « Reportage d'antenne » dans le plan 2007. Le reportage d'antenne tout comme le reportage d'information est en danger à Radio France et tout particulièrement dans les locales. L'attente de conclusions d'un futur « groupe métiers » ne saurait justifier le gel de cette formation.

D'autre part, la réduction des durées de stages, si elle peut se comprendre sur certaines formations liées aux nouvelles technologies dont la fréquence des besoins de formation augmente, quand elle n'apparaît justifiée que par une réduction des moyens financiers, s'avère préjudiciable au contenu des modules. Les stages de formation sur l'Europe ou sur l'habilitation électrique en sont l'exemple.

Enfin, le plan formation reflète le flou de la politique de Radio France dans sa volonté de développement de notre affichage sur l'Internet. Il n'y a aucune cohérence dans les critères de choix des stagiaires en multimédia hors module DPM car il n'y a aucune stratégie de professionnalisation des objectifs numériques développés par la direction.

Malgré les compétences reconnues du service formation et ses efforts en matière de réponse aux besoins des salariés dans les limites qui lui sont imposées, le plan de formation 2007 traduit une politique de diminution drastique des moyens donc de la qualité des formations proposées.

La volonté de ne pas remplacer les stagiaires, les dysfonctionnements progressifs de remboursement des frais de mission, le peu de clarté dans la mise en place du DIF, l'atteinte aux métiers allant jusqu'à la suppression de modules de formation pourtant nécessaires au contenu des antennes ou le décalage entre le discours de la direction et les moyens en formation déployés pour notre affichage Internet imposent au C.C.E d'émettre un avis défavorable à la politique de formation de Radio France pour l'année 2007.

### **VOTE**

**Pour : 15**  
**Contre : 1**